



Association Internationale des Anciens de
l'Union européenne

N° 76 Octobre – Novembre – Décembre 2016

L'ÉCRIN



Bruxelles – Parc du Cinquantenaire

*Bulletin de liaison
de la Section Belgique
de l'AIACE*

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPEENNE

c/o Commission Européenne, SC29 02/18 - B 1049 Bruxelles (Belgique) – ☎ (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89
Banque: compte n° 210-0377700-34 - BIC : GEBABEBB - IBAN : BE68 2100 3777 0034 - N° d'entreprise : 450733759

E-mail : aiace-be@ec.europa.eu - <http://www.aiace-be.eu>

Sommaire

N° 76 Octobre – Novembre – Décembre 2016

EDITORIAL – TEN GELEIDE

03 *Le mot de la Présidente. Raffaella Longoni*

04 *Het woord van de Voorzitster*

LA VIE de l'AIACE, section Belgique

05 *Le CA au travail*

07 *Méthodes et pensions, état des décisions*

08 *A Verdun*

10 *La balade des marcheurs*

QUESTIONS EUROPEENNES

Réflexions post-Brexit

11 *Le Brexit : un aboutissement*

13 *Le Brexit était inéluctable*

14 *L'Union européenne, un stratège amputé ?*

16 *The referendum result*

17 *Les jeunes et le Brexit*

18 *Le Brexit et les pensionnés britanniques*

Réflexions européennes générales

19 *Die Sicherheit des neuen Gotthard-Tunnels*

22 *La Commission et les pratiques fiscales d'Apple*

24 *La pomme empoisonnée*

25 *10^e prix du livre européen*

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

26 *Richard Wyatt*

27 BREVES

LIVRES A LIRE

28 *Brexit et après*

SOCIETE

29 *Ségrégation des personnes âgées*

30 ANNONCES

Bazar de Noël

ILS NOUS ONT QUITTES

31 *Liste des membres décédés*

IN MEMORIAM

32 *Patrick De Coninck*

34 *Composition du Conseil d'administration*

Editeur responsable :

Raffaella Longoni

Comité de rédaction :

Yvette Demory

Jürgen Erdmenger

Daniel Guggenbühl

Philippe Loir

Ludwig Schubert

João Mateus Tique



Rédacteur en Chef :

Jean-Bernard Quicheron

Email : jbquicheron@gmail.com

Conception graphique, mise en page :

Insert Graphic, Bruxelles

Expédition :

Ateliers de reproduction de la Commission

Ont participé à ce numéro : Y. Demory, J.-P. Dubois, J. Erdmenger, D. Guggenbühl, R. Hay, J. Lecomte, P. Loir, R. Longoni, J.-B. Quicheron.

Traduction en néerlandais : J. Visser

Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 – 5410,

Les textes n'engagent que leurs auteurs et non la Commission européenne

Le mot de la présidente



Raffaella Longoni

➤ *Petits et grands problèmes du moment*

Cet Écrin passe en revue la plupart des problèmes actuels. Il n'y a que l'embarras du choix. Certains nous affectent dans notre vie quotidienne et d'autres, s'ils n'ont pas un impact immédiat sur notre existence, nous interpellent comme citoyens et comme anciens de l'Union européenne.

Parmi les « grands » problèmes, citons le Brexit et ses conséquences pour l'avenir de l'Europe et de tous les citoyens. Le douloureux processus de sortie de l'UE débutera en mars 2017 et le divorce sera consommé deux ans plus tard. Citons également la ratification de l'accord COP 21 par le PE, qui nous rappelle la brûlante nécessité de préserver notre planète, les récentes manifestations en Grèce qui remettent sous les feux de la rampe la crise profonde, économique, sociale et humaine que traverse ce pays dont le PIB a chuté de 25% , le referendum en Hongrie concernant l'accueil des migrants, qui a été un échec pour le Premier ministre Orban à cause du nombre élevé d'abstentions mais qui apparaît bien inquiétant dans sa démarche de refus d'appliquer une décision du Conseil européen prise à Budapest en septembre dernier et, last but not least, ici en Belgique, les pertes massives d'emplois qui frappent les jeunes et surtout les moins jeunes, souvent considérés inutiles à 55 ans....

Nous sommes également confrontés à des problèmes moins dramatiques mais qui nous touchent directement, à savoir le déménagement prochain de la section. Dans l'article de notre collègue Philippe Loir, il est clairement expliqué le cheminement des négociations (le mot est ambitieux) qui ont abouti à l'acceptation d'une implantation à la rue de Genève par rapport à une offre initiale se situant au 105 de l'avenue des Nerviens.

En effet, la section « se mettra au vert » et s'installera à la rue de Genève. Si le lieu n'est pas parfait car excentré par rapport au Rond-Point Schumann, centre névralgique des institutions européennes, il aura le mérite d'être assez facilement accessible par les transports en commun et la voiture, et certainement plus accueillant que les locaux de l'avenue des Nerviens. La section Belgique s'engage d'ores et déjà à tout mettre en œuvre pour que notre aide aux anciens ne soit pas dévalorisée par cette nouvelle implantation.

Je voudrais terminer en me référant à l'article concernant la visite de l'AIACE à Verdun... dans le contexte historique de nos 70 ans de paix en Europe, un acquis à défendre contre populismes et nationalismes. En ce moment, un vent de nostalgie intellectuelle souffle sur Paris et Berlin et remet à la une des librairies et des salles de cinéma l'œuvre de Stefan Zweig. En 1941, traumatisé par le nazisme, Zweig écrit « *Le monde d'hier – Mémoires d'un Européen* » Le 22 février 1942 il se suicide. Son livre se termine par ces mots : « *Cela reste une loi inéluctable de l'histoire : elle empêche précisément les contemporains de discerner dès leurs premiers commencements les grands mouvements qui déterminent leur époque* ».

Un message amer et inquiétant qui fait apparaître presque dérisoires nos problèmes, grands et moins grands.

Het woord van de Voorzitster



Raffaella Longoni

➤ **Grote en kleine problemen van het ogenblik**

Dit nummer van de Écrin laat het merendeel van de actuele problemen de revue passeren. Er is keuze te over. Sommige ervan raken ons in ons dagelijkse leven en andere houden ons, hoewel ze misschien geen onmiddellijk effect hebben op ons bestaan, bezig als burgers en oud-personeelsleden van de Europese Unie.

Van de "grote" problemen kunnen we de Brexit noemen en de gevolgen ervan voor de toekomst van Europa en van alle burgers. Het smartelijke proces van de uittrede uit de EU zal in maart 2017 een aanvang nemen en de scheiding zal twee jaar later worden voltooid. Laten we ook de ratificatie van het COP21-akkoord door het EP noemen, dat ons aan de dringende noodzaak herinnert onze planeet voor de ondergang te behoeden, de recente betogingen in Griekenland die de schijnwerper richten op de diepgaande economische, sociale en menselijke crisis die dit land, waarvan het BBP met 25% is gedaald, doormaakt, het referendum in Hongarije betreffende de opvang van migranten, dat, gezien het grote aantal onthoudingen, een mislukking is geweest voor premier Orbán maar dat een verontrustende indruk maakt omdat het neerkomt op een weigering een door de Europese Raad in september jongstleden genomen beslissing toe te passen en last but not least hier in België de massale verliezen aan werkgelegenheid die de jongeren treffen en vooral de minder jongeren, die vaak met 55 jaar als nutteloos worden beschouwd....

We worden ook met problemen geconfronteerd die minder dramatisch zijn maar die ons rechtstreeks treffen, dat wil zeggen de aanstaande verhuizing van de sectie. In het artikel van onze collega Philippe Loir wordt het verloop uit de doeken gedaan van de onderhandelingen (het is een groot woord) die hebben geleid tot aanvaarding van een vestiging in de Genèvestraat ten nadele van een oorspronkelijk aanbod om de voorkeur te geven aan de Nerviërsaan 105.

De sectie zal zich met groen omringen en zich in de Genèvestraat vestigen. Hoewel de locatie niet ideaal is want verwijderd van het Rondpunt Schumann, het zenuwcentrum van de Europese instellingen, zal zij de verdienste hebben tamelijk gemakkelijk bereikbaar te zijn met het openbaar vervoer en per auto en zeker herbergzamer te zijn dan de lokalen in de Nerviërsaan. De sectie België verbindt zich er nu reeds toe alles in het werk te stellen om ervoor te zorgen dat onze hulp aan de oud-personeelsleden geen nadeel ondervindt van deze nieuwe vestiging.

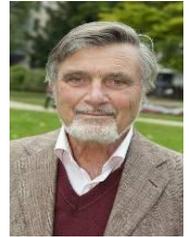
Ik zou willen besluiten door aandacht te besteden aan het bezoek van de AIACE aan Verdun in de historische context van 70 jaar vrede in Europa, een verworvenheid die beschermd moet worden tegen populisme en nationalisme in al hun vormen. Op dit moment waait er in Parijs en Berlijn een intellectueel nostalgische wind en komt het werk van Stefan Zweig opnieuw op de voorgrond te staan in de boekwinkels en bioscoopzalen. In 1941 schreef Zweig, getraumatiseerd door het nazisme, "De wereld van gisteren - herinneringen van een Europeaan". Op 22 februari 1942 pleegt hij zelfmoord. Zijn boek eindigt met de woorden: "Het blijft een onomstotelijke wet van de geschiedenis dat zij het juist de tijdgenoten ontzegt de grote bewegingen die hun tijd bepalen reeds in hun eerste begin gewaar te worden".

Een bittere en verontrustende boodschap die onze grote en minder grote problemen in een bijna lachwekkend licht plaatst."

❖ La vie de l'AIACE

➤ Le Conseil d'Administration au travail

Philippe Loir



Le CA de la Section Belgique a travaillé dur ces derniers mois pour l'avenir de la Section en traitant trois grands dossiers : la question des prochaines élections au CA, celui de la modification des Statuts et, mais cela lui a été imposé par l'Administration, le déménagement de nos locaux actuels 29 rue de la Science.

1 -Les élections pour renouveler le Conseil d'Administration actuel auront lieu au début du mois de mars 2017 et les résultats seront proclamés le 10 mars. Avant d'en parvenir là, il y a toute une mécanique administrative à mettre en place, appel des candidatures, préparation du dossier pour la convocation de l'Assemblée générale, réservation des salles, organisation du vote par procuration... Ce gros travail a été réalisé par le secrétariat de la Section piloté par la Présidente et la secrétaire générale. A son habitude, le secrétariat a travaillé d'arrache-pied et dans la bonne humeur.

2 -Qui dit élections dit candidats or comme plusieurs membres de l'actuel CA ne se représenteront pas, il faut susciter de nouvelles candidatures. C'est dans ce but que la Section a organisé le 29 septembre au Centre interinstitutionnel d'Overijse une session d'information pour les nouveaux adhérents. Cette session qui a rassemblé environ 70 membres a permis aux membres actuels du CA de passer en revue devant eux leurs activités. La présidente Raffaella Longoni y a notamment insisté sur l'importance de l'action sociale en faveur des personnes en difficulté, qui mobilise déjà 38 bénévoles pour assister plus d'une centaine de collègues. Ludwig Schubert a présenté le volumineux dossier de l'évolution de notre Statut et de la célèbre « Méthode » qui a permis de maîtriser l'agressivité de certaines délégations du Conseil vis-à-vis de nos rémunérations. Gilbert Lybaert, le trésorier, a expliqué les multiples opérations de la gestion de notre budget. La préparation des séminaires de préparation à la retraite, qui est assurée essentiellement par des membres de la Section Belgique, a également été présentée ainsi que la problématique de la sélection des Maisons de repos et de soins.

3 -La Section Belgique a lancé la procédure d'une nouvelle modification de son statut. C'est une opération lourde car elle nécessite la tenue successive de deux Assemblées Générales. Cette année, la Section a profité de l'obligation qu'elle avait de s'aligner sur le changement de nom de l'AIACE Internationale qui n'est plus « L'Association internationale des Anciens des Communautés européennes » mais « l'Association des Anciens de l'UNION Européenne » dont l'acronyme est AIACE et non plus »A.I.A.CE », pour introduire quelques modifications pratiques dans son Statut. Il s'agit de permettre le recrutement du/ de la Secrétaire Général(e) et du Trésorier en dehors du cercle restreint des membres du CA élus, afin de pouvoir les recruter au sein de l'Association, sur proposition du/de la présidente, ce choix devant être approuvé à la majorité des 2/3 des membres du CA. L'expérience montre en effet que ces deux fonctions sont exigeantes en temps et en compétence et il pourrait s'avérer qu'après une élection aucun membre élu du CA ne les accepte. Pour éviter un

blocage éventuel du fonctionnement du CA, il est donc sage de prévoir un élargissement du champ de recrutement à l'ensemble des membres de la Section.

4 -Le troisième dossier qui a mobilisé les membres du CA est le déménagement des locaux de l'AIACE du 29 rue de la Science car la Commission abandonne ce bâtiment. Il avait le grand avantage de réunir sous le même toit l'AIACE Internationale et la Section Belgique, l'espace senior qui attire de nombreux anciens et enfin une antenne de la Caisse maladie qui s'est montrée extrêmement efficace et utile pour tous les pensionnés en difficulté avec leurs demandes de remboursement. Ces trois fonctions réunies au même endroit au centre du Bruxelles européen étaient vraiment un plus pour les pensionnés et une réussite pour la politique sociale de la Commission, dont elle se vantait d'ailleurs. Tout cela vole en éclat car la politique immobilière de l'Administration ne permet plus de réunir tous ces acteurs au service des pensionnés dans un même lieu.

Il a été initialement proposé à la Section Belgique un local au rez de chaussée du 105 Avenue des Nerviens à partager avec l'AIACE Internationale. Celle-ci s'étant fait attribuer les meilleurs bureaux, il ne restait plus pour la Section Belgique qu'une surface de 80 m² garnie de vitres sablées nécessitant un éclairage électrique permanent. Cette surface réduite ne permettant pas d'accueillir dans de bonnes conditions les nombreux visiteurs, la Section a demandé à examiner un espace plus grand situé 1 rue de Genève à Evere. Dans cet immeuble, une surface plus grande, de 140 m², avec un bon éclairage dans une zone de verdure a été proposée à la Section. L'espace y est agréable et suffisant mais la contrepartie est l'éloignement avec le centre européen historique et cet éloignement risque de décourager les pensionnés de venir jusqu'à la Section. Les discussions ont été très vives au sein du CA sur le choix entre les deux options, les partisans de l'une ou l'autre solution s'équilibrant. Ces deux propositions éloignées et du PMO et de l'Espace senior et de toute antenne de la Caisse maladie, risquant de ne pas permettre pas à la Section d'offrir aux pensionnés tous les services auxquels ils sont habitués, la Présidente s'est alors adressée solennellement au directeur responsable de la DG HR pour demander d'autres options.

Mais l'Administration a confirmé ses deux propositions initiales sans ouvrir d'autres perspectives. La fin de partie étant sonnée, la Présidente a soumis à un vote par internet le choix entre Genève 1 ou Nerviens 105 aux membres du CA. C'est l'immeuble du 1 rue de Genève qui a été choisi à la majorité des membres du CA ; c'est donc lui qui sera, après déménagement, le local de la Section Belgique.

Le CA et son secrétariat doivent maintenant s'approprier le nouveau local et un environnement différent du quartier européen auquel la plupart d'entre nous étaient habitués. La volonté est de pouvoir offrir rapidement à nos membres les services qu'ils peuvent attendre de notre Association. Dès que cela sera possible, une information sera envoyée à tous les membres pour leur indiquer les nombreux moyens de transport (bus, tram, train) qui desservent la rue de Genève ainsi que les bonnes facilités de parking disponibles.

De ce changement, le CA est décidé à faire un renouveau !

➤ **Méthode et pensions, l'état des dossiers en bref**

– *Pierre Blanchard et Ludwig Schubert*

- 1) Conformément à la Méthode, la prochaine actualisation des rémunérations et pensions aura lieu fin de cette année avec date d'effet au 1.7.2016. En fonction de l'inflation faible en Belgique et au Luxembourg et de l'évolution du pouvoir d'achat suite aux conventions collectives dans les principaux pays membres de l'échantillon de référence, un résultat modérément positif peut être attendu. En dépit de certaines indications fondées sur les estimations provisoires, les résultats définitifs ne seront publiés et appliqués rétroactivement qu'à la fin de l'année. VOX vous tiendra au courant et appréciera les résultats à la lumière des évolutions depuis 2004 (= par rapport à 2003).
- 2) Le recours en Justice (Affaire F-4/15) contre la non-application de la Méthode en 2011 (0% au lieu de 1,7%) et en 2012 (0,8% au lieu de 1,7% également) – recours dit « L.SCHUBERT », pour l'AIACE avec P. BLANCHARD – avait été suspendu par le Tribunal (de 1^{ère} instance) en attendant l'arrêt dans une autre affaire (T-456/14). Cet arrêt a été prononcé le 15 septembre 2016. Cependant, entre-temps, le Tribunal de la fonction publique de l'UE a été fusionné avec le Tribunal de l'UE (de 1^{ère} instance) et « notre recours » sera repris comme affaire T-530/16 par le Tribunal (de 1^{ère} instance). Dans ces conditions, il est encore trop tôt pour estimer quand nous pouvons attendre l'arrêt dans le cas de « notre recours ».
- 3) Contrairement à beaucoup de régimes nationaux de pension, notre régime statutaire de pension se trouve en permanence en équilibre actuariel. Au moment de la retraite nos pensions sont déjà payées par les contributions salariales et patronales qui ont été maintenues dans le budget pendant la période d'activité des fonctionnaires et autres agents. Cependant, la soutenabilité de ce régime à plus long terme est mise en cause de manière périodique. L'article de L. Schubert « Notre régime de pension revisité » (voir les pages 11 à 13 du VOX n° 102) explique le bon fonctionnement de notre régime et il fournit tous les arguments pour contrer ces attaques non-justifiées.

Dans ce contexte, notamment deux sujets méritent d'être notés.

- Suite à l'intention du Royaume Uni de quitter l'Union européenne, des craintes se sont manifestées du côté de nos collègues pensionnés britanniques. Il y a un élément rassurant dans cette problématique : les droits statutaires acquis des pensionnés ne dépendant pas de leur nationalité ! Ceci n'exclut pas qu'il y ait des problèmes, notamment pour les pensionnés résidant au Royaume-Uni. L'AIACE examine ces problèmes attentivement et a déjà publié une analyse sur ces questions. L'AIACE s'est également déjà adressée au Président JUNCKER à ce sujet.
- Suite à une demande du Conseil, l'Office statistique doit examiner, comme en 2010, les perspectives à long terme (50 ans) des dépenses budgétaires pour nos pensions. Ce genre de rapport, comme c'était le cas dans le cadre de la révision 2012-2014 du Statut, peut provoquer des réactions négatives de certaines délégations au Conseil qui sont hostiles à la fonction publique européenne. Un premier rapport provisoire et confidentiel nous a été communiqué dans le cadre d'un Groupe technique. L'AIACE a souligné dans ce contexte qu'un tel rapport ne devrait pas seulement mettre en évidence l'ampleur des économies obtenues par la révision du Statut mais aussi la détérioration de l'attractivité du Service public européen résultant des perspectives de carrière et de pension qui ont été nettement

détériorées à la suite de la dernière révision du Statut. En outre, il y aurait lieu de mettre en évidence les mérites indéniables de la conception de notre régime pension. Ce projet de rapport se trouve actuellement en consultation interservices et nous espérons que certains problèmes techniques pourront être résolus dans ce processus et qu'il y aura une concertation sérieuse avec les représentants du personnel, y compris l'AIACE, avant la finalisation de ce rapport par la Commission.

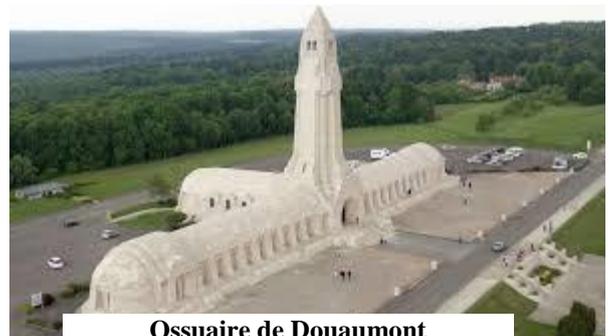
➤ **A Verdun.....**
Philippe Loir

On ne va pas à Verdun par hasard. C'est un voyage à forte charge émotionnelle car ce nom éveille des sentiments de douleur et de respect dans la mémoire collective de nombreux Européens, principalement des Français et des Allemands, adversaires des Français sur ce terrible champ de bataille. Mais c'est aussi un symbole de paix car c'est à Verdun, symbole d'une lutte à mort, que le Chancelier Kohl et le Président François Mitterrand ont voulu marquer en 1984, la main dans la main, la réconciliation des anciens ennemis au sein de l'Europe communautaire. Ce geste symbolique de paix et d'amitié a été réitéré pour le centième anniversaire de la bataille par la chancelière Angela Merkel et le président François Hollande en 2016.



Dans l'atmosphère actuelle de rejet de l'Europe et de post Brexit, la section Belgique de l'AIACE a voulu organiser les 8 et 9 septembre un voyage à Verdun pour rappeler, en montrant les horreurs passées de la guerre, que le bienfait le plus éclatant de l'Europe était depuis 70 ans la Paix entre ses membres que la division actuelle des Européens pouvait mettre en péril.

Les participants au voyage y sont venus pour la plupart en souvenir de membres de leur famille, père, grand-père, oncle, qui ont combattu à Verdun ou parce qu'ils avaient entendu parler de Verdun dans leur enfance et qu'ils voulaient voir la réalité sur place. Ce voyage, organisé soigneusement, comme d'habitude par Yvette Demory, a conduit « les pèlerins » en autocar à travers les petites routes des Ardennes jusqu'à une Lorraine aux collines ondulées et aux grandes forêts vertes. Au détour d'une route près de Verdun, on a aperçu au loin la masse blanche de l'Ossuaire entouré de milliers de croix blanches dans une grande clairière au milieu des arbres. Du pied de ce bâtiment on a pu découvrir le champ de bataille, un vaste espace de collines entourant Verdun et on a mieux compris les enjeux stratégiques de la bataille : les assaillants ont voulu



Ossuaire de Douaumont

s'emparer successivement des forts aux noms désormais inscrits dans les mémoires, Douaumont, Souville, Vaux... qui, depuis les crêtes protégeaient Verdun, le passage de la Meuse et la route de l'invasion vers Paris. Pour les Français, la logique était inverse : il fallait tenir, tenir quel qu'en soit le prix. Et le prix a été élevé pour les deux camps, 300.000 morts et 400.000 blessés pour un résultat militaire nul disent les spécialistes.

A la fin de la guerre, en novembre 1918, la vision du paisible et verdoyant paysage d'aujourd'hui était bien différente, ce n'étaient que terres bouleversées par des millions d'obus, arbres fracassés, matériel de guerre abandonné et surtout, surtout, des centaines de milliers de cadavres des deux camps qui n'avaient pas pu être enterrés pendant les combats et qui gisaient mêlés à la terre. Sur l'initiative de l'Evêque de Verdun, la construction d'un vaste ossuaire a été lancée pour donner un abri digne aux morts et pour permettre aux familles de se recueillir sur les restes, même présumés, de leurs êtres chers. A l'intérieur du bâtiment, dont l'architecture inspirée du style roman incite au recueillement et à la prière, de grandes dalles de granit commémorent les combattants des quarante-six secteurs du champ de bataille tandis que dans les sous-sols de vastes caveaux rassemblent les ossements de 140.000 soldats français et allemands non identifiés recueillis sur le champ de bataille.

Devant l'Ossuaire s'étend une Nécropole nationale comprenant seize mille tombes aux croix blanches, impeccablement alignées et portant les noms de soldats identifiés.



Notre guide était un bon exemple de la réconciliation franco-allemande s'agissant d'une allemande venue en 1984 découvrir le champ de bataille et se passionner pour son histoire, puis épouser un officier français et décider de vivre à Verdun. Elle nous a conduits au fort de Vaux tout en nous racontant des histoires sur le comportement pas toujours exemplaire des chefs et sur des décisions de lancer des attaques insensées au cours desquelles bien des morts auraient pu être évitées. Elle nous a aussi parlé des pieux mensonges concernant le tragique épisode de la « Tranchée des baïonnettes ». Ce sont des histoires « off the record » car cette mise en cause du dogme de l'infaillibilité des états-majors reste encore délicate de nos jours.

Le fort de Vaux nous a plongés dans ce qui était l'enfer des souterrains, mal éclairés, humides étouffants et puants, constamment ébranlés par les bombardements. Isolées du monde extérieur, les communications du fort après de violents bombardements ne reposaient plus que sur des pigeons-voyageurs dont le dernier a été cité à l'ordre de la Nation pour avoir bravement porté à Verdun l'ultime message d'appel au secours du commandant. Malgré des conditions dramatiques, les derniers défenseurs du fort de Vaux ont été si héroïques qu'au moment de leur reddition les assaillants allemands leur ont rendu les honneurs militaires.

Pour parfaire notre éducation militaire, notre guide nous a conduits dans les immenses souterrains de la Citadelle de Verdun, creusés dans la falaise, dans lequel un système très performant de chariots téléguidés nous a permis d'appréhender avec réalisme la vie militaire à proximité du front et les préparatifs des combats aussi bien dans les cuisines que dans les états-majors.

L'attentive Yvette Demory inquiète que ses voyageurs dépriment à l'évocation de toutes ces horreurs avait prévu un sas de détente radical : la visite d'une fabrique de dragées, autre spécialité de Verdun, qui continue courageusement à produire artisanalement des dragées avec la vraie recette d'autrefois ! Elles m'ont parues aussi bonnes que celles de mon enfance !

➤ Echos de la balade des marcheurs *Paul Bourdeaux*

*L*es traditionnelles retrouvailles du jeudi pour la découverte de sentiers balisés aux portes de Bruxelles coïncidaient ce mois de juillet avec la fête nationale belge.

Une fois de plus, ce fut un enchantement qui nous mena le long d'un ruisseau communément appelé « la Woluwe ». Claudine fut notre guide et nous offrit des commentaires et des anecdotes sur les divers endroits traversés que ce soit sur le moulin à vent situé près des cliniques Saint-Luc, le moulin à eau qui jouxte le restaurant le « Lindekemale » ou encore le château Malou.

La « drache », dite nationale n'étant pas au rendez-vous, le temps était donc propice à la balade sous un chaud soleil de juillet. Nous étions une trentaine à nous être retrouvés et c'est certainement l'invitation de notre organisateur Michel qui peut expliquer ce nombre particulièrement élevé ! Michel, en effet, nous avait conviés à célébrer le 21 juillet chez lui après cette randonnée estivale. Ce fut un moment festif qui illustre fort bien le plaisir que nous avons de nous retrouver.

Je lisais récemment un article intitulé « Marcher rassemble ». Il y était dit, notamment « Ce qui nous manque aujourd'hui, c'est le sens de l'horizon. Or la marche nous aide à en retrouver le goût. Elle incarne une revanche sur notre monde toujours pressé, connecté en permanence. C'est un puissant antidote contre la névrose ambiante ». En marchant, nous sommes en marche vers la sérénité qui nous permet de redécouvrir un certain nombre de joies simples et de les partager.

Bienvenue aux futurs candidats marcheurs prêts à partager ces moments de joie.



❖ Questions européennes

○ Réflexions post-Brexit

L'onde de choc provoquée aussi bien en Grande Bretagne que sur le continent par le résultat du référendum britannique sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne a amené trois de nos rédacteurs à s'interroger sur les tenants et aboutissants de ce scrutin. Daniel Guggenbühl et Jacques Lecomte voient dans la décision d'une majorité de citoyens britanniques de quitter l'Union européenne un phénomène qui est dans la logique de l'histoire du Royaume-Uni et de ses relations mouvementées avec ses partenaires de l'Union. Richard Hay, ancien président de la Section Royaume-Uni de l'AIACE, aborde ces mêmes questions à l'adresse de ses compatriotes. Quant à Joao Mateus Tique, il jette son regard plus particulièrement sur le vote des jeunes Britanniques, majoritairement opposés au Brexit, et sur les réactions des jeunes continentaux à ce vote. Dans notre rubrique « Que sont-ils devenus ? », nos lecteurs trouveront par ailleurs les vues d'un ancien de la Commission, de nationalité britannique, sur cette question.

Le Brexit est aussi un avertissement et un défi pour les 27 autres Etats membres de l'Union. C'est ce que ceux-ci semblent avoir bien compris lors de la réunion de leurs chefs d'Etat ou de gouvernement le 16 septembre 2016 dans la capitale de la Slovaquie, pays qui exerce la présidence de l'UE au cours du second semestre de cette année. Cette réunion s'est terminée par la Déclaration de Bratislava dans laquelle ils disent être « déterminés à assurer la réussite de l'UE à 27 Etats membres » et «...engagés à offrir à nos citoyens, au cours des prochains mois, une vision d'une UE attrayante, à même de susciter leur confiance et leur soutien ». En prolongement de cette déclaration, le Conseil européen a adopté une « Feuille de route de Bratislava » énumérant les actions à entreprendre en matière de migrations et de frontières extérieures, de sécurité intérieure, extérieure et de défense ainsi que de développement économique et social et de jeunesse. Le Conseil européen assurera le suivi de toutes ces initiatives. L'aspect positif de cette première réaction des 27 au Brexit mérite d'être souligné.

La Rédaction

➤ **Le Brexit : un aboutissement** *Daniel Guggenbühl*



Géographiquement, la Grande-Bretagne fait partie de l'Europe mais, depuis des siècles, elle se tient à l'écart du continent européen. Ancienne grande puissance coloniale, elle est traditionnellement ouverte sur le monde, et ses anciennes possessions, réunies au sein du Commonwealth, gardent avec elle des relations culturelles et commerciales privilégiées. La monarchie britannique règne toujours sur l'Australie, la Nouvelle Zélande et le Canada, une relation désormais largement formelle. En même temps, la Grande-Bretagne a toujours entretenu des « relations spéciales » avec les Etats-Unis, elles font partie de sa singularité et elle tient à les garder. Son statut de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies est un avatar de la

Seconde Guerre mondiale et un reflet de la grande puissance mondiale qu'elle fut autrefois. A la lumière de ce passé, sa décision de quitter l'Union européenne doit-elle nous surprendre ou est-ce l'aboutissement logique d'un processus historique ?

Après la Seconde Guerre mondiale, on pouvait avoir l'impression que la Grande-Bretagne avait fait le choix de l'Europe puisque Churchill, dans son célèbre discours de septembre 1946 à Zurich, évoquait la nécessité de créer « quelque chose comme les Etats-Unis d'Europe », l'Allemagne et la France devenant des « partenaires ». Mais une Europe intégrée à la Schuman ou Monnet était certainement éloignée des vues de Churchill, qui pensait plutôt à l'Union paneuropéenne de Coudenhove-Kalergi et voyait sa concrétisation dans la création du Conseil de l'Europe, qui vit effectivement le jour à Strasbourg en 1949.

On sait que de Gaulle se méfiait d'une Grande-Bretagne membre de la Communauté ayant son mot à dire dans le fonctionnement du marché commun. Il y mit donc son veto¹, ce qui retarda l'adhésion britannique jusqu'en 1973. Dès 1975, les citoyens britanniques furent appelés à se prononcer par référendum sur l'appartenance à la Communauté, qu'ils approuvèrent à 67%. Etaient-ils devenus plus européens ? Le doute est permis. En tout cas ni le parti travailliste ni les conservateurs n'étaient devenus europhiles, comme les événements ultérieurs l'ont montré.

Ainsi Margaret Thatcher, Premier ministre conservateur de 1979 à 1990, a ferrailé pour obtenir, en 1984, un rabais sur la contribution britannique au budget communautaire applicable, en principe jusqu'en 2020.² John Major, le Premier ministre suivant (1990-1997), également conservateur, a donné le change en préconisant une Grande-Bretagne « au cœur de l'Europe », mais dans son esprit c'était pour être à même de mieux défendre les intérêts britanniques. Rappelons qu'il mit son veto à la désignation du Belge Dehaene, jugé trop européen, à la présidence de la Commission. Son successeur travailliste Tony Blair (1997-2007), sous les dehors d'un discours plus lisse et plus européen, ne changea guère de politique et s'opposa à son tour à la nomination de Guy Verhofstadt à la même fonction et pour les mêmes raisons et David Cameron aurait voulu, lui aussi, empêcher Jean-Claude Juncker de devenir président.

Au fil des années, la liste des dérogations ou exemptions obtenues par la Grande-Bretagne s'est allongée. En matière de justice et d'affaires intérieures, elle n'a accepté que les mesures qui l'intéressent, refusant par exemple le mandat d'arrêt européen. En matière sociale, elle a obtenu diverses exemptions telles que celle concernant la directive sur le temps de travail. Elle est exemptée de la Charte des droits fondamentaux et, bien entendu, elle ne fait partie ni de l'espace Schengen ni de la zone euro. Cette longue liste permet de dire qu'elle n'a jamais été un membre à part entière de l'Union européenne. Elle permet aussi de contrer l'argument de ceux qui, pendant la campagne du Brexit, arguaient que la présence de la Grande-Bretagne dans l'Union aurait permis à celle-ci de mieux fonctionner. En réalité, la Grande-Bretagne n'a cessé de freiner l'approfondissement de l'intégration et il n'y a aucune raison de penser qu'elle aurait renoncé à ce rôle de ralentisseur. Son départ est dans la logique de son histoire. L'histoire nous dira s'il convient de le regretter.

¹ Il voulait être le principal maître sur le continent, avec l'Allemagne, mais avec le moins d'intégration et d'institutions européennes possible.

² Mme Thatcher a obtenu ce rabais au motif que le Royaume-Uni profitait peu de la politique agricole commune, qui représentait quelque 70% du budget communautaire en 1984. Actuellement la contribution britannique au budget représente moins de la moitié de la contribution allemande.

➤ **Le Brexit était inéluctable**

Jacques Lecomte



En écrivant ces lignes, je sais que certains de mes anciens collègues britanniques parmi lesquels je compte de nombreux amis et qui ont tant donné pour l'Europe, peuvent ne pas apprécier, mais pour moi, le Brexit était inéluctable.

N'oublions jamais que, lors de la phase préparatoire au Marché Commun à laquelle le Royaume-Uni avait été invité, le représentant anglais devait déclarer : « Vous discutez d'un Traité à venir qui ne sera jamais ratifié. S'il l'était, il ne sera jamais appliqué. Et s'il était appliqué, il serait irrecevable pour la Grande-Bretagne. Au revoir et bonne chance »³. Une phrase du Premier Ministre Harold Macmillan, dite en 1960, ne doit pas non plus être oubliée « we must embrace them, destructively ». Enfin, rappelons-nous la déclaration de J-P Priestley dans le Daily Express du 30 janvier 1963 : « Qu'est ce qui nous arrivera si nous n'entrons pas dans ce marché commun d'Européens qui se comprennent bien mieux qu'ils ne nous connaissent ? Dois-je me satisfaire de vivre simplement dans une île au large des côtes du continent (an offshore Island) ? Eh bien oui : « I am an off shore island man ».

Pendant de longues années le Royaume Uni a agi dans ce sens en créant l'association européenne de libre-échange (AELE). Le non du général de Gaulle pouvait donc se justifier et se comprendre. Il aura fallu attendre l'arrivée au pouvoir de Georges Pompidou (grâce à la pression de Deniau) et d'Edward Heath, l'échec de l'AELE et la pression hollando-allemande pour que la question de l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté européenne refasse surface en 1970.

Les négociations pour l'adhésion des 4 pays commencèrent le 1 juillet 1970. Membre de l'équipe qui négocia l'adhésion des quatre pays candidats - Royaume-Uni, Danemark, Irlande et Norvège - nous ne sommes plus que deux à être encore en vie, Francesco Frési qui rédigea le Traité d'adhésion et moi-même. Nous espérions que le Royaume-Uni apporterait beaucoup à l'Europe mais que nous Européens permettrions aussi le changement de mentalité des Britanniques. Nous nous sommes trompés.

Tous les autres premiers ministres qui ont suivi ont eu la même ligne politique, un pied dedans, un pied dehors. On essaye de nous démontrer que John Major et Tony Blair étaient des Européens, mais je n'en suis pas convaincu. Ils n'ont jamais tenu un véritable langage pro-européen pour entraîner leur peuple. Cela a bloqué le processus européen depuis 1973 malgré toutes les exceptions accordées au Royaume-Uni. A chaque fois, une nouvelle demande faisait jour et bloquait le processus européen. La dernière en date, que je n'approuvais pas, étaient les concessions faites à David Cameron pour gagner son référendum suicidaire. La presse britannique, menée en grande

³ Mémoires de Sir Roy Denman, ancien directeur général à la Commission « Missed Chances »

partie par le magnat australien Murdoch, a aussi joué un rôle déterminant dans cette politique de destruction permanente de la construction européenne

Comme le disait Etienne Davignon, avant le vote, le Brexit va enfin clarifier les choses. S'il est refusé, d'autres pays vont continuer à demander des exceptions et nous aurons une Europe de plus en plus à la carte.

Deux échéances se profilent à l'horizon de nos responsables politiques. La première et la pire des choses serait de se mettre d'accord sur une fausse sortie qui laisserait encore les Britanniques avoir un demi-pied à l'intérieur de l'UE en leur donnant des conditions de sortie bien plus favorables que celles accordées à des pays comme la Suisse ou la Norvège qui n'ont pas voulu adhérer.

Il ne faut pas sous-estimer le travail à entreprendre pour que le Brexit devienne une réalité. Par exemple, il va falloir passer au peigne fin toute la législation européenne et enlever les références au Royaume-Uni. Les ports de Douvres et de Southampton ne seront plus dans l'UE. Que va devenir la Convention de Lomé avec les anciennes colonies britanniques qui représentent une bonne partie des membres signataires de cette convention ? Enfin il restera au Service extérieur commun d'ouvrir une ambassade à Londres comme représentation de l'UE.

La deuxième échéance et certainement la plus importante est de définir quelle Europe nous voulons. Bien que fédéraliste de cœur, je crois que cette vision est pour le moment dépassée. Des débats conventionnels comme nous en avons connu au Parlement belge, ne sont pas suffisants. Il faut aller plus loin et présenter une vision concrète et compréhensible

Ce qui est aussi important s'adresse aux jeunes qui ont boudé les urnes. Dans une démocratie le vote est fondamental. Celui qui ne va pas voter commet une erreur profonde avec des conséquences comme celles que nous en connaissons au Royaume-Uni.



Nous avons besoin d'une véritable vision d'avenir prise par des hommes politiques et non par des politiciens calculateurs en fonction des prochaines élections, locales ou nationales. Espérons que nous puissions espérer.

➤ **L'Union européenne : un stratège amputé ?**
Daniel Guggenbühl

Le 28 juin dernier, quelques jours seulement après le référendum britannique sur le Brexit, Federica Mogherini, la Haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité de l'Union européenne, présentait au Conseil européen, réuni à Bruxelles, la nouvelle Stratégie globale que ce même Conseil lui avait demandé d'élaborer un an auparavant pour prendre la relève de la précédente Stratégie de 2003 ⁴. David Cameron, qui venait de subir l'échec de la consultation populaire qu'il

⁴ Cf l'Écrin 73, p. 18

avait lui-même lancée, assistait encore à cette réunion en tant que chef de gouvernement d'un pays membre appelé à quitter l'Union européenne. On peut imaginer qu'il avait la tête ailleurs.



Mme Mogherini, à l'issue d'une réflexion conduite pendant près d'un an, présentait donc aux chefs d'Etat et de gouvernement un document résumant la doctrine de l'Union en matière étrangère pour les années à venir telle qu'elle la voyait. Mais un des acteurs majeurs, le Royaume-Uni, ne sera bientôt plus membre de l'Union, qui sera de ce fait amputée de quelque 13% de sa population et de 15% de sa richesse, sans oublier la perte de l'important et performant appareil diplomatique britannique et de la capacité militaire du Royaume-Uni. La sortie annoncée de celui-ci rend-elle pour autant caduque la Stratégie globale ? Nous ne le pensons pas. Le constat de Mme Mogherini ne perd rien de sa valeur, bien au contraire : « Nos citoyens et le monde ont besoin d'une Union européenne forte comme jamais auparavant... une Union forte est celle qui pense de façon stratégique, partage une vision et agit de manière unie ». La nécessité d'une stratégie globale « est même plus forte après le référendum britannique », dit la Haute représentante.

Les spécialistes qui ont comparé les stratégies de 2003 et de 2016 ont relevé deux différences majeures. D'une part, instruite par l'expérience, l'Union européenne se doit maintenant d'être plus modeste et plus consciente des limites à son action extérieure, donc plus réaliste : elle ne peut pas être partout. D'autre part, elle ne doit pas hésiter à affirmer ses intérêts vitaux et mobiliser les moyens nécessaires pour la défense de ses intérêts. Réalisme et pragmatisme semblent devoir dominer la réflexion davantage que par le passé.

Deux phénomènes ont pris de l'ampleur dans un passé récent : le terrorisme et les migrations massives vers l'Europe. Il n'est donc pas étonnant que la Stratégie mette l'accent sur la sécurité, à la fois à l'intérieur de l'Union – celle de ses citoyens exposés aux attentats – et à l'extérieur : l'Union est concernée par ce qui se passe dans son voisinage proche ou plus lointain, qu'il s'agisse du Proche Orient ou de l'Afrique centrale.

Dans le même temps, si le soutien aux démocraties (exemple : la Tunisie) et la défense des droits de l'homme doivent être poursuivis, des limites s'imposent là aussi. L'Union ne pourra pas changer certains régimes politiques (Egypte), même dans son voisinage proche. Mais quels sont ses moyens d'action réels ? Elle a, bien entendu, ce qu'on appelle le « soft power », c'est-à-dire sa capacité d'agir par des moyens non coercitifs : ses valeurs idéologiques ou son rayonnement culturel. Mais cela ne suffit pas. Il lui faut, dit la Stratégie globale, un instrument militaire solide pour conduire des actions autonomes – ce qu'elle appelle « l'autonomie stratégique » - et des actions en coopération avec l'OTAN, le but étant de protéger des vies humaines, de promouvoir des cessez-le-feu ou d'appuyer les opérations de maintien de la paix des Nations unies.

Ce qui précède n'est qu'un bref aperçu d'un corps de doctrine qui prouvera sa pertinence par sa mise en œuvre effective dont nous savons qu'elle exige toujours l'unanimité des membres d'une Union bientôt réduite à vingt-sept. Sorti de l'Union, le Royaume-Uni ne participera plus à aucune de ses décisions de politique étrangère. L'expérience nous montrera si ces décisions et leur mise en œuvre s'en trouveront facilitées.

➤ **The referendum result**

Richard Hay



Many, perhaps very many, of us are shocked and disappointed by the referendum result. Anger also has its place. Many worked hard in different ways and contexts to help towards a different outcome. We have seen a majority reject the enterprise to which we have devoted much of our working lives. We have seen values of honesty and respect rejected which we have held dear – and which we thought were characteristic of our fellow countrymen and women. The Leave vote seems to have been fuelled not only by an often limited understanding of the European Union and the UK's place in it but also by deep factors which have their roots in the rejection of the political 'establishment', especially in a world of digital communication where there is too much information to moderate or absorb, and 'Like' becomes more important than 'Right'. Personally I am trying to come to terms with all this. This is compounded by the neglect of the Leave decision of the younger generations for whom Europe offers so much.

When we worked in the European institutions we did so with purpose and hope, and with all the skills and gifts we had. We did this not just because the UK was a member state, but because the enterprise was worthy. The UK's decision to withdraw has not reduced the value of Europe. We will presumably continue to wish it well, however hurtful it is that we (or our fellow nationals) will no longer be part of its progress.

It is futile to look for signs of hope before reactions have begun to crystallise. As I write, that most certainly has not begun to happen. The political confusion we see offers no clear sense of direction. We do not at present know when, how or indeed whether, the UK will indeed apply to leave the EU.

AIACE as such continues to be an organisation concerned with the interests of its members and of other pensioners of the EU institutions. We do not seek a political or campaigning role; each of us remains entirely free to seek to influence opinion as we see fit, e.g. through bodies like the European Movement. Some are hoping to find a way for those UK citizens who wish to be able to retain the European nationality that the Lisbon Treaty conferred on all the EU's citizens; you will hear more of this in due course.

With our own vocation, AIACE UK is focussing on the practical consequences for EU institution pensioners living in the UK that will arise should the UK leave, and only then. Until then, of course, nothing in our status changes. We will work on these matters with AIACE International; the president, Bernhard Zepter has assured us of his support (he has also offered us all some more general reflections about the situation, 2 which are attached). The protection of these interests will depend on their defence by their European institutions in the negotiations with the UK. Therefore the first step we will need to take will be to respond to the messages from the Presidents of the European Commission and the Parliament which have been sent to all staff and at least some pensioners which not only recognise the contribution particularly of UK officials but also give reassurance about their status as EU staff (I attach copies of these messages). We will thank them

for their message and state the need that in due time similar consideration be given to former officials in the negotiations for leaving.

➤ **Les jeunes et le Brexit**
João Mateus Tique



Une grande partie de la jeunesse européenne estimait sans doute, parfois de manière inconsciente que les libertés et les avantages dont elle disposait au sein d'une Europe unie, constitueraient un acquis que rien ne saurait perturber. Le phénomène du « brexit » avec ses conséquences et ses prolongements imprévisibles, démontre que rien n'est acquis pour toujours et qu'il faut rester vigilant et actif pour pouvoir continuer à vivre dans un espace de paix, de liberté, de démocratie et de prospérité.

La décision historique du referendum du 23 juin en Grande-Bretagne, a été certainement un choc violent et un réveil brutal pour tous ces jeunes londoniens, écossais ou nord-irlandais de 18/24 ans qui ont massivement voté pour le « remain » mais il faut dire aussi que la participation au vote de cette classe d'âge a été très faible (36%), par rapport aux 82% des plus de 55 ans.

Cette abstention massive des jeunes est probablement la conséquence d'un manque d'intérêt et d'information, voire d'une information déformée sur les enjeux en cause et ceci est d'autant plus vrai que là où ils ont participé davantage au vote car, faisant partie d'une population plus éduquée et/ou plus informée, les résultats ont été largement favorables au « remain » puisque ces jeunes savent déjà très bien ce que l'Europe incarne, en termes d'opportunités, de valeurs, de solidarité, de projet, en somme.



Le choc provoqué par le « Brexit » devrait être l'occasion pour revenir vers les principes essentiels de la Communauté européenne car, ces valeurs vont bien au-delà des considérations économiques qui ont guidé ces derniers temps l'intégration européenne. Ceci dit, le succès du projet européen devrait passer davantage par une plus forte sensibilisation des jeunes générations, bien sûr, avec le concours de ceux qui ont aujourd'hui la charge de leur formation à cet égard.

Passé ce moment, les associations de jeunes européens engagés dans la poursuite du projet européen n'ont pas baissé les bras, considérant au contraire qu'il est temps de se mettre au travail car, même si la jeunesse européenne militante semble affectée et divisée par le « Brexit », le sentiment qui prédomine un peu partout, est celui d'un certain optimisme, face à l'avenir qu'ils veulent construire au sein d'une Europe plus forte et plus solidaire.

Les conclusions du sommet de Bratislava n'ont pas abordé le « Brexit » et l'avenir des jeunes de façon autonome et développée. Une déclaration de bonnes intentions et une liste de mesures sous forme d'une feuille de route ont laissé les décisions à venir, pour les prochains sommets de

Décembre et suivants. En réalité, l'essentiel en ce moment difficile à traverser, sera plutôt de bien faire fonctionner ce qui existe au niveau institutionnel, tout en continuant le dialogue avec les jeunes et leurs associations et en évitant de lancer le bateau par un vent mauvais, vers des destinations inconnues, celles des brexit à répétition.

La libre circulation au sein de l'Union permet déjà à la jeunesse européenne, notamment par le moyen du succès d'Erasmus, de voyager et de parfaire sa formation dans divers pays européens, élargissant ainsi leurs compétences et leur vision du monde.

D'autres initiatives sont également à l'œuvre dans le cadre de la stratégie Europe 2020, pour venir en aide aux jeunes qui ont besoin de formation et d'un emploi. C'est le cas du programme « Garantie pour la jeunesse » qui propose aux jeunes de moins de 25 ans inscrits au chômage ou non, une offre de qualité, dans les 4 mois suivant la fin de leur scolarité ou la perte de leur emploi.

La Commission aide chaque pays de l'Union à élaborer son propre plan national de mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse et soutient les actions d'information et de sensibilisation pour sa mise en œuvre. Le financement communautaire vient en complément des dépenses des Etats membres à cette fin, au moyen du Fonds Social Européen et des 6 milliards alloués à l'initiative pour l'emploi des jeunes.

Ce sont des solutions nécessaires parmi d'autres, pour répondre aux problèmes d'insertion économique et sociale des jeunes européens, en attendant une relance globale du projet européen, lorsque toutes les conséquences du phénomène Brexit, seront connues et maîtrisées.

➤ **Le "Brexit" et les pensionnés britanniques résidant en Belgique**

Ludwig Schubert

Le résultat du referendum du Royaume-Uni du 23 juin 2016 a créé des préoccupations auprès de nombreux pensionnés de nationalité britannique résidant en Belgique. Avant de traiter plus en détail la nature de ces préoccupations, il y a lieu de faire deux constatations :

- juridiquement, la sortie du RU de l'UE n'aura lieu qu'à la fin de la négociation prévue (en principe dans deux ans) par l'Article 50 du Traité sur l'UE. Le début de ce délai dépend du moment où le RU demandera l'application de cet Article.

- les droits et obligations des pensionnés résultant du Statut des fonctionnaires et autres agents de l'UE ne dépendent nullement de leur nationalité, mais du simple fait qu'ils étaient fonctionnaires ou autres agents de l'UE. Toutefois, le pays de résidence peut jouer un rôle.

Pour les pensionnés de nationalité britannique résidant en Belgique, la sortie du RU de l'UE n'affecte donc pas leurs droits statutaires ni leur pension.

- *Le financement* de ces pensions est déjà assuré par les contributions salariales et patronales retenues pendant la période d'activité (Art. 83, § 2 du Statut). Le paiement de ces pensions est à charge du budget de l'UE et garanti collectivement par les États membres (Art. 83, § 1 du Statut).

- *L'actualisation* de ces pensions se fait simultanément avec celle des rémunérations (Art. 82, § 2 du Statut). L'imposition de ces pensions se fait par retenue à la source en faveur du budget de l'UE suite à un règlement fondé sur l'Article 12 du protocole N° 7 (Privilège des immunités de l'UE) annexé au Traité de l'UE. À l'intérieur de l'UE, ces pensions ne sont pas soumises à l'impôt national.
- Les *prestations de l'assurance maladie* restent également acquises pour le fonctionnaire pensionné (Art. 72, § 2 du Statut) qui contribue pour un tiers à cette couverture (Art. 72, § 1, alinéa 4 du Statut), les deux tiers restants étant à charge du budget de l'UE. Ce droit s'applique évidemment aussi aux pensionnés de nationalité britannique résidant en Belgique.

En principe, ces droits statutaires s'appliquent, à quelques nuances près, à tous les pays membres de l'UE. Toutefois, au moment où le RU sortira de l'UE (c'est-à-dire, en principe, après l'expiration des deux ans prévus par l'Article 50 du Traité sur l'UE), les pensionnés résidant au RU se trouveront dans un "pays tiers". La section RU de l'AIACE a fait l'effort de résumer les problèmes qui pourraient ainsi se poser au RU.

Pour terminer, il paraît utile de mentionner également un autre problème qui pourrait se poser à terme aux pensionnés britanniques résidant en Belgique. Actuellement, ces pensionnés résident en Belgique en tant que citoyens de l'UE. Au moment où le RU sortira de l'UE, cette justification de résidence disparaîtra. Même s'il paraît peu probable que ce changement posera un problème sérieux en Belgique, il semble utile, le moment venu, de traiter ce problème juridique avec l'aide de la Commission et des instances du Royaume de Belgique.

○ Réflexions européennes générales

➤ **Die Sicherheit des neuen Gotthard-Tunnels** *Jürgen Erdmenger*

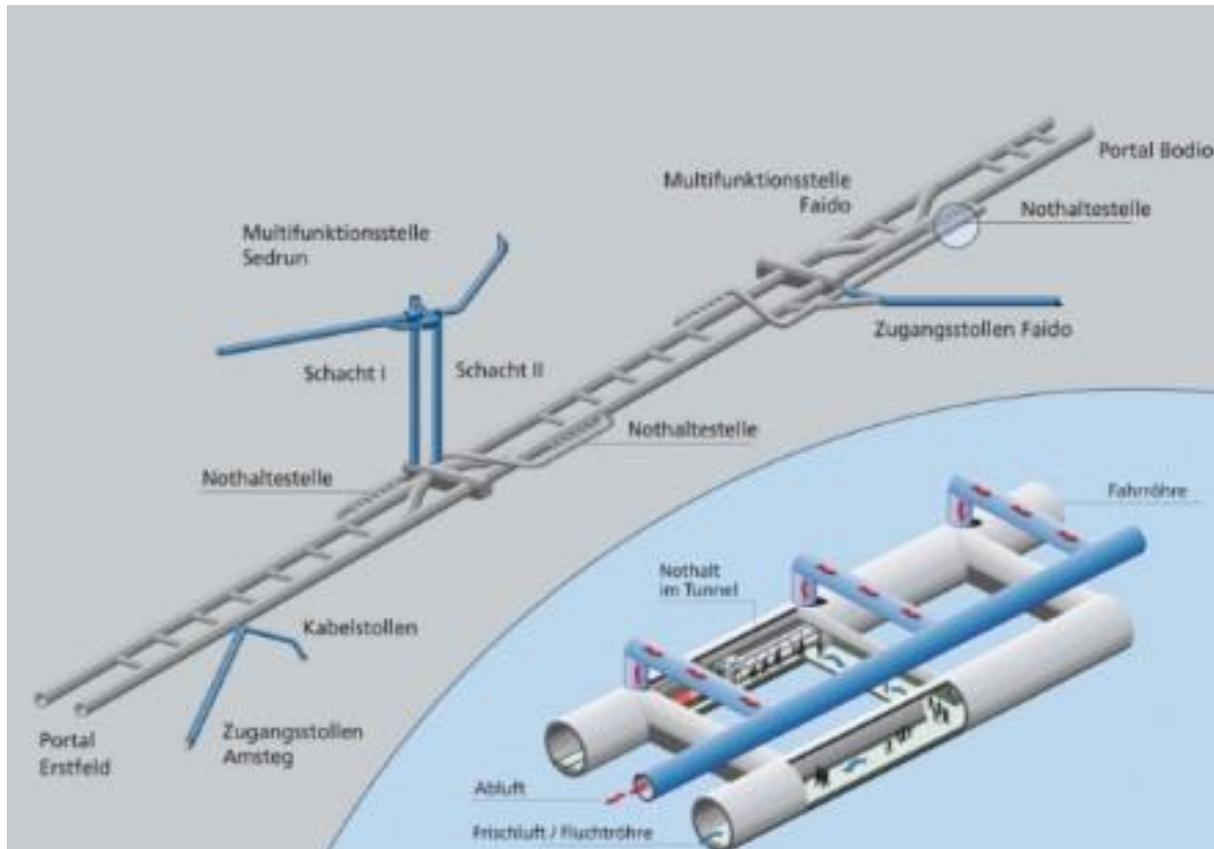


Dans le numéro 74 de l'Écrin, notre collègue nous avait relaté l'ouverture le 1er juin 2015 du plus grand tunnel ferroviaire du monde, le tunnel du Gotthard, terminé après 17 ans de travaux. Dans le présent article, il fait état de sa visite sur place le 1er septembre 2016 à l'invitation de ses collègues suisses.

Il nous parle surtout des dispositifs de sécurité, car pour traverser un tunnel ferroviaire de 57 km de longueur, il ne faut rien laisser au hasard. Le schéma joint montre mieux que toute explication comment la sécurité est assurée dans un tunnel dont la traversée dure 20 minutes et qui permet de laisser passer journallement jusqu'à 325 trains de voyageurs et de marchandises à grande vitesse. Il faut pouvoir assurer une sécurité maximale en trafic normal mais aussi en cas d'incident. Deux grands conduits permettent d'assurer le trafic dans les 2 sens. Un système complexe assure la ventilation à l'intérieur des différents conduits. Des tubes transversaux espacés tous les 325 m permettent de communiquer et de passer d'un conduit à l'autre.

Le centre de Biasca, que notre auteur a visité, est la station d'intervention rapide en cas d'incident (personnel sur place intervenant 24 heures sur 24 dans les 5 minutes). La centrale de Pollegio permet de voir en direct sur des écrans tous les mouvements et événements sur les lignes et de diriger toute action

qui s'impose. Si vous voulez vous rendre compte vous-même du haut degré de sécurité, l'auteur vous souhaite un excellent voyage par le tunnel !



Am 1. September hatte ich Gelegenheit, auf Einladung der Kollegen aus dem Schweizerischen Bundesamt für Verkehr, Einrichtungen der Schweizerischen Bundesbahnen (SBB) im Tessin zu besichtigen, die für den reibungslosen Zugverkehr durch den Gotthard Basistunnel zu sorgen haben. Im ECRIN Nr.74⁵ hatte ich geschrieben: der Tunnel ist mit 57 km der längste Eisenbahntunnel der Welt. Er unterquert die Zentralalpen und ist für den Nord-Süd/Süd-Nord Verkehr in Europa von herausragender Bedeutung. Am 1. Juni nach 17 Jahren Bauzeit eingeweiht, wird der Tunnel nun nach einer Test-und Erprobungsphase am 11. Dezember diese Jahres dem öffentlichen Verkehr übergeben.

Ich berichte hier über meine Eindrücke am Südportal des Tunnels bei Bodio mit den Einrichtungen in Biasca und Pollegio. Wohl mancher von uns AIACE Mitgliedern wird einmal Gelegenheit haben, bei seiner Reise von oder nach Italien diesen „Weltrekord-Tunnel“ in 20 Minuten in einem Hochgeschwindigkeitszug zu durchfahren. Er dürfte sich dabei wahrscheinlich über die Sicherheit ein paar Gedanken machen

Ein solcher Tunnel muss nicht nur gebaut, er muss auch unterhalten und betrieben werden. Und er soll täglich mit bis zu 325 Personen- und Güterzügen mit hohen Geschwindigkeiten problemlos durchfahren werden⁶. Problemlos, das heißt mit größtmöglicher Sicherheit! Mich hat bei der

⁵ ECRIN 74, April-Mai- Juni 2016, S. 18

⁶ Bis zu 260 Güterzüge mit 100 km/h, bis zu 65 Personenzüge mit 200 km/h

Besichtigung am meisten beeindruckt, mit welchem technologischen und logistischen Aufwand die Schweiz und die SBB bestrebt sind, diese höchste Sicherheit ständig zu gewährleisten. Sie umfasst die Sicherheit für die normale Nutzung, aber auch die Vorsorge für schnelle Intervention und Hilfen bei allen nur denkbaren „Ereignisfällen“.

Die Frage der Sicherheit spielte schon in der Planungsphase eine entscheidende Rolle. Welches Tunnelsystem ist unter den gegebenen geologischen Verhältnissen optimal? Zwei Hauptvarianten standen zur Debatte: Zwei Einspurröhren mit einer dritten Rettungsröhre in der Mitte, wie beim Kanaltunnel, oder zwei untereinander verbundene Einspurröhren. Die Schweiz entschied sich für die zweite Variante. Ich zitiere aus einem Artikel eines Schweizer Kollegen: *„Das Optimum erreicht klar ein Tunnelsystem bestehend aus zwei Einspurröhren ohne Rettungsstollen, dafür mit Querschlägen kommunizierend verbunden nach dem Prinzip <die gesunde Röhre hilft der kranken Röhre>. Eine Längsunterteilung durch zwei Aussenzugänge dient nicht nur Zwischenangriffen beim Bau, sondern schafft zwei <Multifunktionsstellen>, welche die bestmögliche Handlungsfähigkeit in allen denkbaren Ereignisfällen garantieren. Das Gesamtsystem gewährleistet an jeder Stelle den Nachweis der <fairen Chance>“*⁷.

Die hier beigefügte Skizze macht das Gemeinte deutlich: Die beiden Einspurröhren liegen 40 m auseinander. Die 178 Querschläge haben einen Abstand von 325 m voneinander. Es gibt vier Nothaltestellen, zwei an der Oströhre und zwei an der Weströhre, von denen jeweils zwei an den Multifunktionsstellen Sedrun und Faido mit der Außenwelt verbunden sind⁸. Hinzu kommt ein komplexes Stollensystem für die Zufuhr von Frischluft und das Absaugen der Abluft.

Dieses Grundmuster des Tunnels und der Gleistopologie ist ausgestattet mit einer Fülle von elektronischen Instrumenten zur Steuerung und Überwachung der Tunnel- und Bahnleittechnik sowie deren Verknüpfung. Für die Sicherheit werden fünf Grundprinzipien verfolgt: Ereignisverhinderung (Prävention), Früherkennung, Ausmaßminderung, Selbstrettung, Fremdrettung⁹. Die Tunneltechnik betrifft Licht, Luft, Entwässerung, Tore zu den Seitenstollen etc., die Bahntechnik umfasst Schienen, Stromversorgung, Fahrzeuge, Leitung des Fahrbetriebs etc.

Ich konnte zwei Einrichtungen besichtigen, die zu diesem vernetzten Gesamtsystem gehören: das Erhaltungs- und Interventionszentrum in Biasca und die Betriebszentrale-Süd in Polleggio.

Das Zentrum in Biasca ist die Basisstation für spezielle Erhaltungsfahrzeuge, für Lösch- und Rettungszüge sowie das Erhaltungspersonal und die Interventionskräfte. Die Station ist rund um die Uhr mit Personal besetzt. Ein Lösch- und Rettungszug ist binnen 5 Minuten einsatzbereit. Ein gleichartiges Zentrum befindet sich auch am Nordportal des Tunnels in Erstfeld.

Vom Tower der Betriebszentrale Süd werden der Bahnverkehr sowie jegliche Unterhaltungsmaßnahme und Intervention im Tunnel gesteuert. Auch werden die Sicherheitssysteme und die Bahnstromversorgung überwacht. Die Zentrale ist ebenfalls ständig besetzt. Sie sieht einem Tower der Flugsicherung auf einem Flughafen durchaus ähnlich. Alle

⁷ Hans Rudolf Isliker, Die Sicherheit langer Eisenbahntunnel: Ein methodischer Rückblick aus Sicht der Aufsichtsbehörde, in: ETR SWISS Spezial, Mai 2016, S.28 f

⁸ Solche Außenzugänge sind bei dem unter dem Wasser des Ärmelkanals liegenden Tunnel nicht möglich.

⁹ Markus Montigel, Erwin Aschermann, Tunnelautomatik <Gotthard> koordiniert die vernetzte IT zur Sicherung des Gotthard-Basistunnels, in: ETR SWISS Spezial, Mai 2016, S.56 f

Bewegungen und Geschehnisse erscheinen auf Bildschirmen und werden per Mobilfunk gelenkt. Die Züge auf der Strecke – bei der Länge des Tunnels befinden sich mehrere Züge hintereinander in einer Röhre – werden über das europäische Zugsicherungssystem ERTMS/RTCS¹⁰ gesteuert, das mit Hilfe der EU entwickelt wurde und nach und nach vor allem auf den Hochgeschwindigkeitsstrecken des transeuropäischen Eisenbahnnetzes eingeführt wird. Der Gotthard-Tunnel ist ein wichtiges Glied auf dem Korridor Rotterdam-Genoa.

Das mit dem Tunnel in verschiedener Weise beschäftigte Personal der SBB und der angrenzenden Kantone, insgesamt 3 900 Mitarbeitende, wird während der Erprobungsphase speziell ausgebildet und geschult.

Also: ich wünsche eine gute Bahnreise durch den Gotthard Tunnel! Er ist nicht nur der längste, sondern auch der sicherste Tunnel der Welt, der mit der modernsten Technologie ausgestattet ist und von erstklassigem Personal gemanagt wird.

➤ **La Commission et les pratiques fiscales d'Apple**
Jean-Pierre Dubois



Fin août 2016, la Commission Européenne a considéré que les arrangements fiscaux existant entre l'Irlande et Apple (« rulings ») constituaient des avantages fiscaux indus pour un montant de 13 milliards d'Euros. Ces pratiques sont illégales au regard des règles de l'UE en matière d'aide d'Etat car, selon le communiqué de presse de la Commission, « elles ont permis (à Apple) de payer nettement moins d'impôts que les autres sociétés. L'Irlande doit récupérer les 13 milliards d'impôts impayés par Apple et constituant des aides illégales ».

« En réalité, continue la Commission, le traitement fiscal accordé par l'Irlande a permis à Apple d'éviter l'impôt sur pratiquement l'intégralité des bénéfices générés par les ventes de produits Apple sur l'ensemble du marché unique de l'UE. Cela est dû à la décision d'Apple d'enregistrer toutes ses ventes en Irlande plutôt que dans les pays où les produits étaient vendus ». Apple aurait été ainsi taxé à un taux de 0,005%, alors que le taux irlandais est de 12,5%, d'ailleurs très faible par rapport aux autres taux européens. Même si les « rulings » ne sont pas illégaux, il faut que les impositions fiscales reflètent la réalité économique, ce qui n'était évidemment pas le cas en l'espèce.



La décision de la Commission, initiée par la Commissaire en charge de la concurrence, Margrethe Vestager, est habile car elle met Apple dans une position impossible à justifier du point de vue du droit comme de l'équité ; elle ne manque ni de courage ni d'à-propos. Elle intervient dans un contexte d'une grande agressivité au niveau international, dans lequel le PDG d'Apple a qualifié la décision de la Commission de « foutaise politique ». Elle argue, par une sorte de chantage, que l'incertitude qui découlerait de cette décision risquerait d'avoir des conséquences négatives sur les investissements et l'emploi en Europe. La décision remettrait en cause « les règles fiscales

¹⁰ ERTMS = European Rail Traffic Management System, ETCS = European Train Control System

de chaque Etat-membre ». Ce que craint Apple n'est pas le paiement des 13 milliards (qui représentent un tiers de ses bénéfices nets en 2015 et 7% de son cash disponible), mais plutôt une atteinte à son image.

Ce qu'Apple ne dit pas, c'est qu'en utilisant ces « rulings » fiscaux, elle évite de payer l'impôt américain sur les sociétés qui est de 35%. Le Trésor américain ne peut en effet imposer les profits d'Apple ou de toute autre multinationale américaine tant que ces profits ne sont pas rapatriés aux Etats-Unis, ce qu'Apple n'a évidemment pas fait. Apple échappe donc à l'imposition américaine. Ce qui rend furieux le Trésor américain vis-à-vis de la Commission, car celui-ci se considère comme seul compétent pour imposer les revenus extraterritoriaux des multinationales américaines.

Les autorités américaines contestent donc la capacité de la Commission à imposer des pénalités à des sociétés américaines, alors même que les règles de l'UE sur la concurrence et les aides d'état s'appliquent aux pratiques de toutes les entreprises actives à l'intérieur de l'UE. L'Irlande n'est pas en reste, qui, comme Apple, veut aussi attaquer la décision car elle aurait le sentiment que sa fiscalité est contestée et « que cela nuit aux intérêts de l'Irlande », effectivement basés sur le dumping fiscal.

En réalité, la Commission engage depuis 2013 une série d'actions à caractère très politique en vue de promouvoir parmi les Etats membres une harmonisation avec plus de transparence et d'équité fiscale. Le principe sous-jacent est que « les entreprises doivent payer leurs impôts là où elles réalisent leurs bénéfices ». La décision de la Commissaire Vestager peut être comprise comme un message aux Etats membres que le temps des grandes disparités fiscales entre Etats membres n'est plus acceptable. Elle a en ce sens engagé une série d'enquêtes sur les « rulings » fiscaux dans les Etats membres. Fiat et Starbucks ont été condamnées à rembourser 20 et 30 millions d'Euros respectivement au Luxembourg et aux Pays-Bas ; et la Belgique a dû récupérer 700 millions d'Euros auprès de 35 multinationales. D'autres enquêtes sont en cours visant Amazon et Mcdonald's au Luxembourg.



En parallèle, et à partir de propositions de la Commission, « les Etats membres sont parvenus à un accord politique dès octobre 2015 sur l'échange automatique d'informations concernant les « rulings » fiscaux ». Le plan d'action de la Commission comprend en particulier la mise en place d'une « assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés » (proposition de directive en novembre), ce qui constituerait une avancée faite de pouvoir harmoniser les taux d'imposition. Elle a aussi lancé des initiatives pour lutter contre l'évasion fiscale des sociétés. Elle travaille sur une liste noire officielle des paradis fiscaux. L'OCDE joue aussi un rôle important en particulier par l'adoption de la comptabilité « pays par pays », qui permet d'identifier le profit réel dégagé dans chaque pays.

Toutes ces initiatives de la Commission sont particulièrement bienvenues face à des opinions publiques européennes qui font pression pour plus de justice et attendent de l'Europe une attitude plus protectrice en contraste avec une certaine dérive libérale des dernières années. En ce sens, la décision de la Commission sur Apple est une occasion de redorer son blason et un signal envoyé aux eurosceptiques que celle-ci sait aussi sanctionner les grandes multinationales quand c'est nécessaire. Le Président Juncker, dans une note pour le G20, écrit : « Le message est clair. Toutes les entreprises doivent payer leur part. C'est avant tout une question d'équité. Nous ne pouvons pas laisser tomber nos écoles, nos hôpitaux et nos services publics qui ont besoin de cet argent ». La décision Apple a d'ailleurs été saluée en France et en Allemagne. D'autres multinationales

américaines sont dans le viseur de la Commission au titre de l'abus de position dominante (par exemple Google).

La route choisie par la Commission sera longue et difficile, car les Etats membres continueront à jouer sur les différences de taux d'impositions ; ces taux varient de 19% en Pologne à 30% en Allemagne, à 34% en France et en Belgique, alors qu'ils sont de 12,5% en Irlande et 20% au Royaume-Uni. La décision Apple force les Etats membres à regarder en face ces divergences et à y remédier, sans trop d'optimisme : le Luxembourg et le Royaume-Uni ont ainsi annoncé une baisse de leur taux d'imposition. Le risque de dumping fiscal demeure donc, mais c'est la Commission, de concert avec l'OCDE, qui peut, par sa position institutionnelle, pousser les Etats membres à évoluer. Quant au fisc américain, il pourrait se décider à baisser son taux d'imposition de manière à parvenir à un accord avec les sociétés américaines et à récupérer au moins une partie des impôts dus par celles-ci.

➤ **La pomme empoisonnée**
Jean-Bernard Quicheron



Dans un conte de Grimm pour enfants, Blanche-Neige, une sorcière propose une pomme empoisonnée à Blanche-Neige qui l'acceptera, s'en trouvera mal mais s'en remettra grâce à un prince charmant.

Voilà que, par analogie, l'Irlande et Apple ont remis une pomme empoisonnée à la Commission européenne en refusant l'un de recevoir, l'autre de s'acquitter d'une coquette somme, correspondant à l'impôt dû à l'Irlande sur les activités déployées dans l'Union européenne.

Dans notre monde ultralibéral – il s'agit bien de toute la planète – les conflits ne cessent de croître à propos de frontières, de migrants mais aussi de la pression fiscale à laquelle nombre d'entreprises – surtout américaines et à vocation mondiale – essayent de se soustraire.

Ces avantages permettent à Apple de faire de gigantesques économies. Et si l'Irlande est privée de ressources fiscales de cette nature (on parle de 13 milliards d'euros d'impôts), les autres pays de l'Union se trouvent aussi lésés indirectement. Les Etats-Unis le sont également de la même manière, bien que ces derniers soient plus coulants qu'il n'y paraît s'agissant de multinationales ayant établi leur quartier général sur leur sol.



On se souviendra de la célèbre formule de Charles Wilson, ministre de la défense, disant en 1953 à propos de General Motors : « ce qui est bon pour notre pays est bon pour General Motors et vice-versa » sauf que cette fois-ci avec un peu de cynisme la formule actuelle pourrait être « ce qui est bon pour les Etats-Unis est bon pour le monde ».

En fait se pose plus que jamais la question de la nature juridique, économique et fiscale de ces multinationales. Car quelle est la relation entre ces multinationales avec les pays où elles sont

implantées et leur nation-mère ? En cas de crise, ces entreprises retrouvent, par miracle, leur nationalité. Les banques fraudeuses et frondeuses ont vite retrouvé la sébile nationale pour sortir de l'impasse dans laquelle elles s'étaient elles-mêmes engagées !

Les amendes, que les gouvernements infligent aux multinationales des deux côtés de l'Atlantique, ne cessent de se multiplier et révèlent un climat conflictuel, voire délétère. Où se trouve donc le partenariat transatlantique que l'on cherche vainement ?

➤ 10^e Prix du livre européen, mercredi 7 décembre 2016, 18 heures

J.B. Quicheron

L'Écrin s'intéresse régulièrement au prix du livre européen, comme le prouvent plusieurs numéros récents 53,61 et 74.

Le millésime 2016 aura lieu à Bruxelles au Parlement Européen le mercredi 7 décembre 2016 à 18 heures en présence de Martin Schulz, Président du Parlement européen, de Jacques Delors, Président d'honneur, de Pascal Lamy, Président du comité de parrainage et de M. Oliver Stone, président du jury.



Créé en 2007 par l'association « Esprit d'Europe » avec le soutien de Jacques Delors, le **Prix du livre européen** récompense chaque année un roman et un essai exprimant une vision positive de l'Europe. Les auteurs des deux ouvrages sont des écrivains contemporains, originaires de pays membres de l'Union Européenne. Parmi les livres correspondant à ces critères et publiés dans l'année par les maisons d'édition de chacun des vingt-huit pays membres de l'Union européenne, une première sélection est soumise au Comité de parrainage du Prix. Celui-ci détermine ensuite une sélection définitive, composée d'une dizaine d'ouvrages (cinq essais et cinq romans), qui sont ensuite présentés au jury, présidé cette année par le réalisateur franco-américain Oliver Stone. La cérémonie de remise du prix se tiendra le mercredi 7 décembre 2016 au Parlement européen à Bruxelles. Les deux lauréats recevront chacun la somme de dix mille euros.

Réalisateur franco-américain, **Oliver Stone** sera le président du jury pour cette dixième édition du Prix du livre européen. Succédant à l'écrivain et poète italien Erri De Luca à cette fonction, il décernera le prix aux lauréats le 7 décembre 2016 au Parlement européen.



Prix du livre européen
PARLEMENT EUROPÉEN – BRUXELLES

10^e édition
7 DÉCEMBRE 2016

« Je suis né quelques
mois après la fin de la
Seconde Guerre

Mondiale d'une mère française et d'un père américain. Peut-être est-ce pour cela que, comme beaucoup d'hommes de ma génération, j'ai longtemps cru à l'illusion d'une Europe suffisamment unie et forte pour garantir la Paix non seulement dans ses frontières mais au-delà de celles-ci. Pour avoir aussi peut-être trop écouté De Gaulle dans mon adolescence j'ai cru également que seule une Europe maîtresse de son destin pouvait être un contrepoids aux États-Unis oubliant peut-être trop vite que, ce n'est pas un hasard, si justement les États-Unis ont toujours soutenu cette Europe qui prit le marché comme principal moteur d'intégration au mépris des souverainetés populaires et de l'histoire de ses nations. Les élites européennes ont privilégié l'économie au politique et ses peuples se sont éloignés d'elles. Aujourd'hui,

l'Europe peine à exister alors que pourtant nous avons tellement besoin d'elle. Seule en se redécouvrant à travers la culture, l'histoire et la diversité de ses peuples, l'Europe que j'ai rêvée pourra répondre aux défis que notre humanité affronte. C'est ce que je souhaite de tout mon cœur en tout cas. »

Nous espérons pouvoir parler des deux lauréats dans un prochain numéro.

Il est étrange de voir la politique de deux poids, deux mesures appliquée aux citoyens et aux multinationales. Il n'est alors pas étonnant de voir que ceci sape le moral des particuliers qui finissent par ne plus croire en rien.

❖ Que sont-ils devenus ?

➤ **Richard Wyatt**

Dans le contexte actuel du Brexit, il nous a paru intéressant de rencontrer un ancien fonctionnaire de nationalité britannique.

Daniel Guggenbühl



Européen de toujours, le jeune Richard participa déjà, au cours des années 1971-72, à la campagne pour l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté européenne de l'époque. Economiste de formation, il fit un passage à la Confederation of British Industry avant d'entrer à la Commission européenne en 1975, dans le secteur de la politique économique extérieure. Au fil des années, il devint un spécialiste des questions de développement traitées dans le cadre des organisations onusiennes s'occupant du dialogue Nord-Sud comme la CNUCED ou l'ONUDI. A ce titre, il fut affecté à la Délégation de la Commission à Genève de 1987 à 1992, puis à la DG DEV jusqu'en 1997. Ensuite, jusqu'en 2002, il fut muté à la Délégation de la Commission à New York comme conseiller économique et y officia aussi pendant de longues périodes comme chargé d'affaires de la Délégation. Il revint à la DG DEV pour s'y occuper du processus de paix dans la région des Grands Lacs Africains et prit sa retraite en 2005. Rétrospectivement, c'est sur ses périodes genevoise et newyorkaise que Richard jette le regard le plus positif.

Richard habite maintenant avec sa femme belge un appartement haut perché à proximité du square Montgomery, où le visiteur est accueilli, au milieu du salon, par un magnifique circuit de train électrique. Il pratique assidûment le golf, a participé à des championnats internationaux de golf pour seniors et fut capitaine d'un club belge. Les murs de l'appartement sont tapissés de toiles dues à sa femme. Richard continue à s'intéresser à l'actualité internationale et prépare un livre sur la « global governance » qui évoquera les moyens de faire face aux nombreux défis se posant à nos sociétés tels que le développement institutionnel, la résolution des conflits, le changement climatique ou l'évolution démographique. Il passe une partie de l'année dans sa résidence secondaire du Sud de l'Espagne.

Richard n'est pas persuadé que le Brexit, compte tenu des très nombreux problèmes qu'il soulève et dont les citoyens britanniques prendront peu à peu conscience, devienne finalement réalité. Le scrutin du 23 juin 2016 a révélé un pays coupé en deux et dans lequel, compte tenu de l'abstention, seuls 37% de l'ensemble de la population ont voté en faveur de la sortie. L'Irlande du Nord, l'Ecosse et Londres ainsi que les jeunes ont majoritairement voté pour le « Remain ». Au cours de la

campagne, le public a été mal informé sinon désinformé, y compris par une presse populaire biaisée et antieuropéenne. Les avantages de l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne n'ont pas été bien expliqués.

Le résultat, estime Richard, est que le Premier ministre (« Brexit means Brexit ») aura le plus grand mal à définir les implications réelles du Brexit et à mettre d'accord sur une position commune les nombreuses parties prenantes dans le Royaume, qu'il s'agisse des partis politiques, des syndicats ou des régions. D'ores et déjà, des pays importants tels que le Japon, les États-Unis ou la Chine ont déclaré être opposés au « hard Brexit ». D'autres pays s'interrogent quant à leur avenir, tels que, par exemple, les pays ACP de la Convention de Cotonou, dont font partie de nombreux pays du Commonwealth. On est donc à la veille d'un processus risquant de traîner en longueur : l'article 50 du traité de Lisbonne sera-t-il invoqué par le gouvernement britannique début 2017 ? Cela paraît incertain. Combien de temps vont durer les négociations ? Richard est loin d'être sûr qu'elles soient achevées au bout de deux ans. Ira-t-on en définitive, au lieu du Brexit, vers une Europe à deux vitesses dans laquelle le Royaume-Uni pourrait se retrouver en compagnie d'un groupe d'autres pays moins intégrés que le noyau dur de l'Union européenne ? Autant de questions et bien d'autres qui restent ouvertes.

Richard estime que, si le Brexit devient réalité, les anciens qui résident au Royaume-Uni risqueront de ne plus bénéficier du Protocole sur les privilèges et immunités. La majorité des eurocrates britanniques en activité, qui ne représentent que quelque 3,5 % du personnel des institutions, devraient pouvoir rester en place, avec des carrières éventuellement compromises.

❖ Les brèves

➤ Galileo

On 30th of August 2016 the first Ariane 5 rocket modified to carry out four Galileo satellites into orbit has arrived at Europe's Spaceport in French Guiana for a November launch. So far, 14 Galileo satellites have been launched two by two on Soyuz rockets from French Guiana. This inaugural launch by Ariane 5 will boost that number to 18.

Once complete, the Galileo satellite navigation system will consist of 24 operational satellites and the ground infrastructure for the provision of positioning, navigation and timing services.

Source : European Space Agency

➤ Earth's wilderness destroyed

Humans have destroyed a tenth of Earth's wilderness in the last 25 years and there may be none left within a century if trends continue, according to an authoritative new study.

Researchers found a vast area the size of two Alaska's – 3.3m square kilometers – had been tarnished by human activities between 1993 and today, which experts said a « shockingly bad » and « profoundly large number ».

The Amazon counted for nearly a third of the « catastrophic » loss, showing huge tracts of pristine rainforest are still being disrupted despite the Brazilian government slowing deforestation rates in recent years. A further 14% disappeared in central Africa, home to thousands of species including forest elephants and chimpanzees.

The loss of the world's last untouched refuges would not just be disastrous for endangered species but for climate change efforts, the authors said, because some of the forests store enormous amounts of carbon.

Source : The Guardian

➤ **Le Prix Franco-Allemand du Journalisme (PFAJ)**

Ce prix a été remis en juin 2016 au ministre des Affaires étrangères luxembourgeois, Jean Asselborn, pour son engagement contre les atteintes aux libertés de la presse et d'expression dans certains Etats de l'Est de l'Europe, en Turquie et dans le monde. Devant plus de 300 invités venus de France et d'Allemagne, le président du PFAJ et PDG de la Radio-Télévision sarroise, Thomas Kleist, a loué la conduite de Jean Asselborn face à l'évolution de la situation en Europe au cours de ces derniers mois : le ministre a toujours clairement exprimé son désaccord lorsqu'il pensait que certains pays dépassaient les limites, notamment envers la presse.

Source : MEDIAF

❖ **Livres à lire**

➤ **« Brexit, et après ? »**

Tel est le titre du livre qu'ont publié en août 2016 Nathalie Bordeau et David-Xavier Weiss aux éditions Bart & Jones. Préface de Constance Le Grip, députée européenne (Parti populaire européen).

Nous extrayons ceci de la présentation du livre :

« ...c'est aussi un cataclysme pour une Union européenne qui, si elle doit repenser son périmètre et ses institutions, ne doit pas oublier qu'elle récolte peut-être ici le fruit de son incapacité à affirmer son Histoire et ses valeurs communes, à générer un sentiment d'appartenance chez ses citoyens en s'affirmant comme l'espace d'une civilisation fière de ce qu'elle est. C'est de cette crise d'identité qu'il est question dans ce livre, qui se veut pourtant optimiste sur l'avenir de l'Europe, pour qui l'espoir demeure si elle sait se repenser – ou plutôt se penser enfin avec fierté. »

Brexit, et après ?



Nathalie Bordeau et David-Xavier Weiss

Préface de Constance Le Grip
Députée européenne –

Postface de Pierre-Jacques Costedoat

**BART &
JONES**
PUBLISHERS

❖ Société

➤ **Ségrégation des personnes âgées dans la société ?**

Jean-Bernard Quicheron

Un rapport récent de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) s'inquiète de la ségrégation dont seraient victimes les personnes âgées soulignant qu'elle a des conséquences significatives sur leur santé mentale et physique.

"Il est temps de cesser de vouloir identifier les gens en fonction de leur âge, et cela aboutira alors à des sociétés plus prospères, plus équitables et en meilleure santé", a déclaré, lors d'une conférence de presse à Genève, John Beard, en charge à l'OMS des problèmes liés aux personnes âgées.

Un sondage a été réalisé dans 57 pays auprès de 83.000 personnes (adultes de plus de 18 ans).

À la question: "pensez-vous que les personnes âgées sont suffisamment respectées de nos jours?", 60% des personnes interrogées ont répondu non, avec des pourcentages particulièrement élevés dans les pays à hauts revenus.



La société bénéficiera de ses personnes âgées si nous vieillissons en meilleure santé", a renchéri Alana Officer, une autre responsable de l'OMS.

Une étude récente a montré, toujours selon l'OMS, que les personnes âgées qui sont dans un état d'esprit négatif, vivent en moyenne 7,5 ans de moins que les personnes positives.

Le nombre de sexagénaires, et plus, va doubler d'ici 2025 et atteindra plus de 2 milliards de personnes d'ici plus de 30 ans. En 2050, une personne sur 5 aura plus de 60 ans, et 80% d'entre elles auront des revenus faibles ou moyens, déclare l'agence Belga. La **Journée internationale pour les personnes âgées** est célébrée le 1^{er} octobre de chaque année depuis le 1^{er} octobre 1991. C'est le 14 décembre 1990 que l'[Assemblée générale des Nations unies](#) a voté la création au 1^{er} octobre de la journée internationale pour les personnes âgées qui figurent dans la résolution 45/106.

Par ailleurs, dans les années à venir, un grand nombre de personnes de 60 ans et plus seront issues de l'immigration. Ces personnes possèdent des expériences et des compétences enrichissantes pour nos sociétés. L'ouverture à la diversité culturelle ainsi que la tolérance et l'acceptation sont cruciales pour encourager le vivre ensemble, notamment pour les générations futures.

Le thème de cette année 2016: *Prendre position contre l'âgisme*¹⁹ met au défi chacun de réfléchir à l'âgisme – les attitudes négatives et la discrimination fondée sur l'âge – et à ses effets négatifs sur les personnes âgées.

L'âgisme est partout, et pourtant de tous les préjugés, il est le moins socialement «normalisé» et aucune mesure n'est prise pour le combattre, comme c'est le cas pour le racisme ou le sexisme.

¹⁹ L'âgisme est le fait d'avoir des préjugés ou un comportement discriminatoire envers une personne en raison de son âge. L'âgisme est une pratique courante et sournoise aux effets nocifs sur la santé des personnes âgées

L'Écrin n° 76

On le retrouve lorsque les médias présentent les personnes âgées comme «fragiles» et «dépendantes».

Il influence également les décideurs (inconsciemment ou activement) par leur choix de mesures de maîtrise des coûts de préférence à des mesures d'adaptations appropriées et à des investissements dans les infrastructures et les services pour des sociétés vieillissantes. De telles attitudes, répandues mais invisibles, entraînent une marginalisation des personnes âgées au sein de nos communautés et ont des conséquences négatives sur leur santé et leur bien-être.

Les personnes âgées qui pensent être un fardeau pour les autres perçoivent également leur vie comme ayant moins d'importance, ce qui les expose au risque de dépression et d'isolement social.

Il va falloir mieux comprendre le vieillissement et changer le regard social à son sujet. Car l'isolement augmente de 60 % le risque de démence et de troubles cognitifs. Un aîné sur cinq n'a aucun proche et 30 % des personnes âgées risquent de souffrir d'isolement.



❖ Ils nous ont quittés

➤ Ils nous ont quittés (mai, juin, juillet et août 2016)

Nom, Prénom	Date de naissance	Date de décès	Institution
ADAM Nicolas	13-02-51	11-06-16	COM
ALPANDE MACHADO Maria de Fatima	09-03-60	12-06-16	CM
BENSKIN Francis	16-05-22	06-06-16	COM
BONTEMPI Giovanni	23-05-36	30-07-16	COM
CAROCCI Gino	09-06-30	03-08-16	COM
CARTA Gesuino	08-04-36	20-06-16	COM
CHRISTENSEN Harald	04-01-24	26-08-16	PE
CONTI Piero	15-06-39	19-06-16	COM
CUYPERS-BONG Annelies	12-04-25	05-08-16	COM
DANDUMONT Edmond	14-01-38	24-05-16	COM
DAUSES Manfred	10-03-44	xx/04/2016	CJ
DE CONINCK Patrick	20-08-53	06-06-16	COM
DE KOSTER André	03-09-42	09-08-16	COM
DE LANGE Raphael	11-03-49	02-06-16	COM
DE PASSOS Manuel	18-08-48	08-06-16	CJ
DE VOS Marc	10-09-44	29-07-16	COM
DEASY Rickard	03-10-48	21-08-16	CES
DERMIENCE Michel	23-11-44	06-06-16	COM
DOMINICI Guido	30-05-30	14-06-16	COM
DOUXCHAMPS Marie-Claire	18-12-24	20-08-16	COM
FERRARI Mario	17-03-32	16-06-16	COM
FONTEYN Joseph	29-07-27	03-08-16	COM
GERSTEN Edgar	21-07-31	14-08-16	COM
GOLDSCHMIT Fernand	09-05-34	06-06-16	COM
HIENSCH Adrianus	18-07-31	28-08-16	CM
HOBAN Gerald	26-03-36	17-06-16	COM
KNAFF Paul	30-08-30	14-08-16	COM
KOCH Marie-Christine	13-09-52	02-05-16	CM
KUYPERS Joannes	21-09-29	02-08-16	PE
LATHAM Edward	21-11-26	03-06-16	COM
LAVIN Mercedes	30-04-47	24-08-16	CES
LAZZARINI Fabio	07-05-50	11-06-16	COM
LENDERS Heinz	03-12-29	06-08-16	COM
LOEFF Josephus	18-02-29	17-07-16	COM
LULOF Ate	07-07-46	24-08-16	COM
MALHOTRA Marilena	17-07-45	26-05-16	COM
MARAZZA Anna	10-11-22	29-07-16	PE
MARIEN Pierre	19-11-29	20-06-16	COM
MATTERA RICIGLIANO Alfonso	19-11-37	09-08-16	COM

MICCOLI Rocco	09-03-34	26-07-16	COM
MILDENBERGER Erich	22-12-35	01-08-16	COM
MORREN-ROULENT Liliane	14-07-31	26-06-16	COM
MUTZBAUER Georg	19-09-30	14-06-16	COM
OJHA Girish	18-02-39	09-06-16	COM
OSTYN Patrick	14-06-50	06-06-16	COM
PETER Marie	16-12-25	26-08-16	COM
PIJPSTRA Rienk	20-03-33	18-08-16	COM
PINTO DE SOUSA José Augusto	14-04-47	18-08-16	CM
PISANI Edgard	09-10-18	20-06-16	COM
POLESEL-CAMPOSAMPIERO Nerina	15-08-27	11-08-16	COM
PORREZ Diane	14-01-44	28-05-16	COM
RIJKE Pieter	17-05-31	24-06-16	COM
SCHRIMER Ilse	29-11-20	09-06-16	COM
SEELLEN Henry	26-05-51	06-08-16	PE
SOLER MARTINEZ Ignacio	27-02-56	17-06-16	CM
SPITERI Joseph	23-12-63	11-08-16	COM
STREIGNAERTS Vital	04-04-27	19-06-16	COM
TRACY Michael	22-10-32	26-05-16	CM
VAN DER HOUT Marien	15-10-25	16-07-16	COM
VAN LONKHUIZEN Victor	17-07-42	15-06-16	CES
VAN STEENWINKEL Raymond	24-01-33	07-08-16	COM
VANDERSTOCKT Luc	03-08-56	27-05-16	COM
VERNETTI Sandro	08-01-37	03-06-16	COM
WITT Ernst	20-07-24	25-08-16	COM

❖ IN MEMORIAM

➤ Patrick De Coninck (1950-2016)

J.-B. Quicheron



Notre collègue, Patrick de Coninck, né en 1950 est décédé le 6 juin 2016. Il avait donc 66 ans. Beaucoup trop jeune pour mourir ! Patrick n'a pas pu jouir de sa retraite, alors qu'il avait tant de hobbies !

La photo jointe illustre bien le caractère de notre collègue, toujours souriant et prêt à rendre service. De plus, il était d'une grande modestie car on ne retrouve que peu d'informations à son propos sur internet.

Il a été responsable du Centre de calcul à Luxembourg, comme on l'appelait à l'époque. Bien des fonctionnaires ont été en fréquent contact avec lui pendant la période où il était responsable du bon fonctionnement de l'intranet de la Commission Europaplus. C'était l'époque où internet et intranet faisaient leur entrée dans le monde administratif. Bien des choses devaient alors être mises en place, ce qui concernait tant l'informatique que l'information. Tout était

à construire, l'on côtoyait alors fréquemment les informaticiens. Il faut dire qu'à la Commission ils étaient d'une compétence accomplie.

Patrick avait le talent d'expliquer en termes simples des notions fort compliquées, rassurant tout un chacun quant aux possibilités de faire simple dans un environnement complexe.

Il a terminé sa carrière comme chef d'unité à la DG Digit en mai 2015 avant de décéder un an plus tard. Il dirigeait et gérait une vaste équipe d'experts chargés de concevoir, de configurer, de mettre en place, de nombreux systèmes d'information et de les héberger, dont EUROPA et EUROPAplus (devenu IntraComm depuis).

Patrick était d'une compétence absolue, aucun problème ne le rebutait. Il avait une patience d'ange pour clarifier des questions fort complexes avec un sourire désarmant et sans jargonner outre mesure. Inutile de dire que les serveurs internet et intranet de la Commission en ont vu de toutes les couleurs mais, à chaque fois, la solution se dégageait de nos nombreux contacts avec lui.

Patrick a pu faire face à un défi gigantesque : faire de l'internet et de l'intranet de la Commission des sites de référence où citoyens et fonctionnaires pouvaient trouver l'information qu'ils recherchaient, en dépit de la complexité des structures de la Commission et des nombreuses compétences des uns et des autres.

Ce que peu de personnes savaient, c'est qu'il était pilote d'aviation, et qu'il possédait son propre avion. Quand on s'en étonnait, il répondait 'je n'ai pas d'appartement, je peux bien me payer un avion'. Il était même instructeur. Un vrai professionnel, un grand sportif aussi.

Il laissera derrière lui beaucoup de regrets car les modestes sont souvent les meilleurs !



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPEENNE
A.I.A.C.E. Section Belgique

Conseil d'administration

Présidente	Raffaella Longoni	
Vice-présidents	Philippe Loir Ludwig Schubert	Actions sociales Statut, Pensions et Méthode
Secrétaire	Yvette Demory	Activités culturelles et de loisirs, Conférences, alimentation du site web
Trésorier	Gilbert Lybaert	Finances, gestion des effectifs, webmaster a.i.
Membres	Pierre Blanchard Thérèse Detiffe Michel Foucault Jeannine Franchomme Jean-Bernard Quicheron André Vanhaeverbeke Eliane Van Tilborg	RCAM/PMO, Statut, site web Activités culturelles et de loisirs Comités paritaires sociaux – coordination séminaires « Départ à la retraite » Promotion AIACE, enquêtes auprès des affiliés Rédacteur en chef de l'Écrin Valorisation de l'expertise des anciens Information appartements/services et inspection/visites des maisons de repos

(Associés : Ian Collisson, Bruno Ugucioni)

«Help Desk informatique» : Margarethe Braune.

Représentation au Conseil d'administration de l'Internationale :

Titulaires	Raffaella Longoni Ludwig Schubert	Suppléants	Philippe Loir Pierre Blanchard
-------------------	--------------------------------------	-------------------	-----------------------------------

Permanence au Secrétariat : tous les matins de 9h30 à 12h30 :

Karine Pollenus, Helpdesk social

LUNDI	Yvette Demory, Thérèse Detiffe, Gilbert Lybaert, Diane Rijke, Marie-Thérèse De Smedt, Marie Sporcq,
MARDI	Susan Denton, Maria-Teresa Petrillo, Mariette Heuardt,
MERCREDI	Thérèse Detiffe, Elisabeth Haelterman, Gilbert Lybaert, Maria del Carmen Perez,
JEUDI	Yvette Demory, Betty Muller, Emma Pasquarelli, Marie-Thérèse De Smedt, Mariette Heuardt,
VENDREDI	Maria del Carmen Perez, Maria-Teresa Petrillo, Norbert Vogel.

La Présidente est au bureau le mardi et le jeudi matin et sur rendez-vous.